



HAL
open science

Activité de la cellule de coordination du programme scientifique Sélune (année 2018)

Stéphane Fraisse, Jean-Marc Roussel, Jean-Luc Baglinière

► To cite this version:

Stéphane Fraisse, Jean-Marc Roussel, Jean-Luc Baglinière. Activité de la cellule de coordination du programme scientifique Sélune (année 2018). [Rapport de recherche] INRA Institut National de la Recherche Agronomique. 2019. hal-03357953

HAL Id: hal-03357953

<https://hal.science/hal-03357953v1>

Submitted on 29 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CELLULE DE COORDINATION
Convention AESN-INRA n° 1074266-1
Mars 2019

Activité de la cellule de coordination du programme scientifique
Sélune (année 2018)

Le programme scientifique sur la Sélune n'a cessé d'évoluer depuis sa mise en place en 2012. Des changements ont notamment eu lieu sur le plan de la structure du programme avec la mise en place d'un comité de pilotage et d'un conseil scientifique. Un accord-cadre entre l'INRA, l'AESN, l'AFB, l'Etat, EDF et la FNPR a été signé jusqu'en 2027, et définit le rôle de ces instances. De plus, la communauté scientifique et diverses ONG travaillant sur la question d'effacement de barrage ont montré un intérêt croissant pour la Sélune.

La cellule de coordination a joué un rôle majeur dans ces deux aspects, en plus de la coordination globale du programme qu'elle assure depuis 2014.

1-coordination et animation du programme

Une part importante du temps de la cellule de coordination a été investie dans la mise en place des deux instances, le conseil scientifique et le comité de pilotage. En plus de l'organisation de leurs réunions (ordre du jour, logistique, compte rendu), la cellule a joué un rôle majeur pour que ces deux instances aient une bonne vision du programme. Elle a notamment été sollicitée par le conseil scientifique pour dresser un état des lieux des recherches conduites et des résultats obtenus depuis 2012. De plus, dans l'accord cadre signée en mai 2018, il a été décidé que l'attribution de subventions pour la recherche se baserait sur des appels à projets, dont le premier se déroulerait en novembre de cette même année. La cellule a été très impliquée dans ce processus, aussi bien dans sa mise en place (de concert avec le CS) afin de conserver une cohérence avec les travaux menés jusqu'alors, que dans sa diffusion, la centralisation des réponses et leur relais auprès du CS et du COPIL. La cellule sert d'intermédiaire entre les deux instances, et les équipes de recherche. A plusieurs reprises elle a été sollicitée par les équipes postulantes sur les modalités de réponse à cet APR. Elle a notamment été interpellée par un porteur de projet puisque la décision concernant le financement de son projet (validé par le CS et classé en 5^e position sur les 6 projets retenus) n'était pas claire. En effet, bien que dans le cadre de cet APR, il avait été convenu que l'AESN financerait les projets retenus par le CS et validé par le COPIL, l'AESN proposa que ce projet soit financé par l'AFB, alors que cette dernière avait spécifié qu'elle ne financerait que des actions portant sur les espèces migratrices. La cellule a œuvré pour que les deux organismes interagissent afin d'apporter une solution. Bien que les échanges aient été infructueux privant ainsi le programme d'un projet porteur d'enjeux en matière de protection de l'environnement, cet évènement montre le rôle de la cellule de coordination dans

l'identification d'éventuels dysfonctionnements, pouvant ainsi être portés à l'ordre du jour des réunions du COPIL pour leur résolution.

Enfin, elle a été chargée par le conseil scientifique de l'élaboration d'un observatoire sur la Sélune afin de suivre les paramètres clés dans le cadre d'un effacement de barrages. Cette demande de financement a été adressée à l'agence de l'eau et acceptée lors de la dernière comade. Parallèlement, une demande de financement a été déposée pour la poursuite de la mise en place du système d'information. Cet outil sera développé par une personne recrutée au sein de la cellule et permettra le stockage et le partage des données générées au sein de l'observatoire.

En plus de ces missions, la cellule a coordonné le fonctionnement du programme scientifique, organisant et animant certaines réunions de travail, notamment autour de thématiques interdisciplinaires comme celle des habitats aquatiques. Elle a aussi joué le rôle d'intermédiaire entre les services de l'Etat (DDTM50) et le programme scientifique notamment pour l'organisation des travaux sur le terrain.

2- communication

Elle s'est faite au cours de l'année 2018 sous plusieurs formes

* dans plusieurs congrès internationaux où la cellule a été sollicitée par les organisateurs pour donner des conférences. Il s'agit notamment du congrès Salmon Summit (Reykjavik, Islande – mars 2018), dans lequel a été présenté le contexte et les objectifs du programme scientifique ainsi que les enjeux de l'opération pour les espèces migratrices, et du congrès de Dam Removal Europe (Hudikswall, Suède – septembre 2018), où nous avons présenté les travaux des collègues géographes (Germaine et Lespez, 2017 dans la revue Water Alternatives) sur les aspects sociétaux de l'opérations. Ces sollicitations sont le fruit de l'intégration de la cellule de coordination dans divers réseaux internationaux.

* Des échanges avec des collègues chercheurs américains.

La cellule a organisé la venue de Jerry Freilich, du bureau international des affaires des parcs nationaux des Etats Unis sur Rennes (février 2018). Ce collègue américain était auparavant coordinateur des travaux de recherche menés sur la rivière Elwha lors de l'effacement des barrages Elwha et Glines Canyon, le plus grand projet d'effacement de barrages jamais réalisé dans le monde.

* des présentations du programme et de son état d'avancement à l'occasion de diverses réunions avec le département EFPA de l'INRA, la préfecture d'Avrancher, lors de la journée technique de la CATER Normandie, de réunions avec WWF et DRE (Dam Removal Europe) ou encore lors de sorties sur site avec des chercheurs et des acteurs de l'eau (ex. colloque Samarch).

* de réunions avec WWF de différents pays (Pays Bas, Suisse, Autriche) et DRE, dans le but d'organiser un congrès international sur le territoire de la Sélune avec une journée à destination du grand public.

3- valorisation

La publication qui dresse un bilan de la recherche menée dans le cadre des effacements de barrages est encore en cours de rédaction. Elle présente les différents contextes ayant donné lieu à ces effacements, les objectifs, les méthodologies mises en œuvre et les résultats. Sur les 138 effacements qui ont fait l'objet de suivis scientifiques, seule une faible proportion dispose d'études pré-effacement rendant difficile la production de conclusions quant aux réels effets des opérations concernées. Ceci met en avant l'opération sur la Sélune puisque des suivis ont été effectués sur plusieurs années avant les modifications liées à l'opération d'effacement (les phases de gestion sédimentaire notamment).